

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Rapport de situation				
Plan d'accessibilité				Nouveau plan d'accessibilité consolidé de DO 2021-2027
Structure bâtie	<p>Emplacement du siège social de DO (en collaboration avec Infrastructure Ontario et le chef des biens immobiliers);</p> <p>Centres d'information touristique de l'Ontario (CITO) : Huit (8) centres sont loués par l'intermédiaire d'Infrastructure Ontario et sont tous conformes à la LAPHO, et deux (2) – Bainsville et Tilbury – sont situés dans des installations d'ONroute, où la conformité à la LAPHO est supervisée par Infrastructure Ontario en collaboration avec le ministère des Transports.</p>	<p>Emplacement du siège social de DO (en collaboration avec Infrastructure Ontario et le chef des biens immobiliers);</p> <p>Centres d'information touristique de l'Ontario (CITO) : Huit (8) centres sont loués par l'intermédiaire d'Infrastructure Ontario et sont tous conformes à la LAPHO, et deux (2) – Bainsville et Tilbury – sont situés dans des installations d'ONroute, où la conformité à la LAPHO est supervisée par Infrastructure Ontario en collaboration avec le ministère des Transports.</p>	<p>Emplacement du siège social de DO (en collaboration avec Infrastructure Ontario et le chef des biens immobiliers);</p> <p>Centres d'information touristique de l'Ontario (CITO) : Huit (8) centres sont loués par l'intermédiaire d'Infrastructure Ontario et sont tous conformes à la LAPHO, et deux (2) – Bainsville et Tilbury – sont situés dans des installations d'ONroute, où la conformité à la LAPHO est supervisée par Infrastructure Ontario en collaboration avec le ministère des Transports.</p>	<p>Emplacement du siège social de ODO (en collaboration avec Infrastructure Ontario et le chef des biens immobiliers);</p> <p>Services d'information touristique de l'Ontario (SITO) : Huit (8) centres sont loués par l'intermédiaire d'Infrastructure Ontario et sont tous conformes à la LAPHO, et deux (2) – Bainsville et Tilbury – sont situés dans des installations d'ONroute, où la conformité à la LAPHO est supervisée par Infrastructure Ontario en collaboration avec le ministère des Transports.</p>

Approvisionnement ou acquisition de biens, services ou installations	Approvisionnement conforme aux exigences de la LAPHO.	Approvisionnement conforme aux exigences de la LAPHO.	Approvisionnement conforme aux exigences de la LAPHO.	Approvisionnement conforme aux exigences de la LAPHO.
Formation	<p>DO est déterminée à encourager tous les employés à suivre les modules de formation obligatoires.</p> <p>60 employés saisonniers des Centres d'information touristique de l'Ontario (CITO) ont réalisé les formations suivantes :</p> <p>Formation « May I Help You? » Module 1 sur l'accueil des clients handicapés, modules 1 et 2 (cyberapprentissage)</p> <p>Normes communes de service de la fonction publique de l'Ontario (FPO) : Une interaction à la fois (cyberapprentissage)</p> <p>« Working Together - The OHRC and the AODA » (vidéo)</p>	<p>DO est déterminée à encourager tous les employés à suivre les modules de formation obligatoires.</p> <p>60 employés saisonniers des Centres d'information touristique de l'Ontario (CITO) ont réalisé les formations suivantes :</p> <p>Formation « May I Help You? » Module 1 sur l'accueil des clients handicapés, modules 1 et 2 (cyberapprentissage)</p> <p>Normes communes de service de la fonction publique de l'Ontario (FPO) : Une interaction à la fois (cyberapprentissage)</p> <p>« Working Together - The OHRC and the AODA » (vidéo) DIVERSITÉ – « Differences Matter » (cyberapprentissage)</p> <p>RÈGLEMENT SUR LES NORMES D'ACCESSIBILITÉ INTÉGRÉES (Modules 1, 2 et 3)</p>	<p>DO est déterminée à encourager tous les employés à suivre les modules de formation obligatoires.</p> <p>60 employés saisonniers des Centres d'information touristique de l'Ontario (CITO) ont réalisé les formations suivantes :</p> <p>Formation « May I Help You? » Module 1 sur l'accueil des clients handicapés, modules 1 et 2 (cyberapprentissage)</p> <p>Normes communes de service de la fonction publique de l'Ontario (FPO) : Une interaction à la fois (cyberapprentissage)</p> <p>« Working Together - The OHRC and the AODA » (vidéo) DIVERSITÉ – « Differences Matter » (cyberapprentissage)</p> <p>RÈGLEMENT SUR LES NORMES D'ACCESSIBILITÉ INTÉGRÉES (Modules 1, 2 et 3)</p>	<p>DO est déterminée à encourager tous les employés à suivre les modules de formation obligatoires.</p> <p>60 employés saisonniers des Centres d'information touristique de l'Ontario (CITO) ont réalisé les formations suivantes :</p> <p>Formation « May I Help You? » Module 1 sur l'accueil des clients handicapés, modules 1 et 2 (cyberapprentissage)</p> <p>Normes communes de service de la fonction publique de l'Ontario (FPO) : Une interaction à la fois (cyberapprentissage)</p> <p>« Working Together - The OHRC and the AODA » (vidéo) DIVERSITÉ – « Differences Matter » (cyberapprentissage)</p> <p>RÈGLEMENT SUR LES NORMES D'ACCESSIBILITÉ INTÉGRÉES (Modules 1, 2 et 3)</p> <p>VIDÉOS « 5 Mission Possible (Accessibility/Accessible) » (Modules 1, 2, 3, 4, 5 et 6)</p>

	<p>DIVERSITÉ – « Differences Matter » (cyberapprentissage)</p> <p>RÈGLEMENT SUR LES NORMES D'ACCESSIBILITÉ INTÉGRÉES (Modules 1, 2 et 3)</p> <p>VIDÉOS « 5 Mission Possible (Accessibility/Accessible) » (Modules 1, 2, 3, 4, 5 et 6)</p> <p>Cours électronique sur les mesures d'adaptation pour personnes handicapées (à l'intention des chefs) + formation pour favoriser et gérer la participation</p>	<p>VIDÉOS « 5 Mission Possible (Accessibility/Accessible) » (Modules 1, 2, 3, 4, 5 et 6)</p> <p>Cours électronique sur les mesures d'adaptation pour personnes handicapées (à l'intention des chefs) + formation pour favoriser et gérer la participation</p>	<p>VIDÉOS « 5 Mission Possible (Accessibility/Accessible) » (Modules 1, 2, 3, 4, 5 et 6)</p> <p>Cours électronique sur les mesures d'adaptation pour personnes handicapées (à l'intention des chefs) + formation pour favoriser et gérer la participation</p>	<p>Cours électronique sur les mesures d'adaptation pour personnes handicapées (à l'intention des chefs) + formation pour favoriser et gérer la participation</p>
Normes pour l'information et les communications	<p>Tous les employés ont suivi la formation Projet de loi 168 : Survol (cyberapprentissage) - CFLL-BILL168</p>	<p>Tous les nouveaux employés ont suivi la formation Projet de loi 168 : Survol (cyberapprentissage) - CFLL-BILL168</p>	<p>Tous les nouveaux employés ont suivi la formation Projet de loi 168 : Survol (cyberapprentissage) - CFLL-BILL168</p>	<p>Tous les nouveaux employés ont suivi la formation Projet de loi 168 : Survol (cyberapprentissage) - CFLL-BILL168</p>
Rétroaction	<p>Le lien de messagerie Web « Contactez-nous » contient des directives particulières</p>	<p>Le lien de messagerie Web « Contactez-nous » contient des directives particulières pour une rétroaction liée à l'<i>accessibilité</i> :</p>	<p>Le lien de messagerie Web « Contactez-nous » contient des directives particulières pour une rétroaction liée à l'<i>accessibilité</i> :</p>	<p>Le lien de messagerie Web « Contactez-nous » contient des directives particulières pour une rétroaction liée à l'<i>accessibilité</i> : destinationontario.com</p>

	pour une rétroaction liée à l' <i>accessibilité</i> : destinationontario.com	destinationontario.com	destinationontario.com	
Formats accessibles et aides à la communication	Offerts sur demande	Offerts sur demande	Offerts sur demande	Offerts sur demande
Sites Web et contenu Web accessibles	Conformes aux normes de la FPO	Conformes aux normes de la FPO	Conformes aux normes de la FPO	Conformes aux normes de la FPO
Normes pour l'emploi	L'organisme respecte les normes pour l'emploi de la FPO	L'organisme respecte les normes pour l'emploi de la FPO	L'organisme respecte les normes pour l'emploi de la FPO	L'organisme respecte les normes pour l'emploi de la FPO
Recrutement	Toutes les offres d'emploi incluent la mention suivante : « La fonction publique de l'Ontario est un employeur inclusif. Toute adaptation nécessaire sera réalisée conformément au Code des droits de la personne de l'Ontario. »	Toutes les offres d'emploi incluent la mention suivante : « La fonction publique de l'Ontario est un employeur inclusif. Toute adaptation nécessaire sera réalisée conformément au Code des droits de la personne de l'Ontario. »	Toutes les offres d'emploi incluent la mention suivante : « La fonction publique de l'Ontario est un employeur inclusif. Toute adaptation nécessaire sera réalisée conformément au Code des droits de la personne de l'Ontario. »	Toutes les offres d'emploi incluent la mention suivante : « La fonction publique de l'Ontario est un employeur inclusif. Toute adaptation nécessaire sera réalisée conformément au Code des droits de la personne de l'Ontario. »
Informers les employés des mesures de soutien offertes	La SPOMT s'engage à informer les employés des mesures de soutien offertes.	La SPOMT s'engage à informer les employés des mesures de soutien offertes.	La SPOMT s'engage à informer les employés des mesures de soutien offertes.	La SPOMT s'engage à informer les employés des mesures de soutien offertes.
Formats accessibles et aides à la communication pour les employés	Offerts dans le cadre de plans d'aide personnalisés	Offerts dans le cadre de plans d'aide personnalisés	Offerts dans le cadre de plans d'aide personnalisés	Offerts dans le cadre de plans d'aide personnalisés

Renseignements relatifs aux interventions d'urgence sur le lieu de travail	<p>Un nouveau guide de préparation aux situations d'urgence à l'intention des employés a été distribué à tous les employés du siège social.</p> <p>Le plan d'intervention d'urgence comprend une invitation demandant aux employés et aux visiteurs de transmettre leur plan d'adaptation confidentiel en prévision d'éventuelles situations d'urgence.</p>	<p>Un nouveau guide de préparation aux situations d'urgence à l'intention des employés a été distribué à tous les employés du siège social.</p> <p>Le plan d'intervention d'urgence comprend une invitation demandant aux employés et aux visiteurs de transmettre leur plan d'adaptation confidentiel en prévision d'éventuelles situations d'urgence.</p>	<p>Un nouveau guide de préparation aux situations d'urgence à l'intention des employés a été distribué à tous les employés du siège social.</p> <p>Le plan d'intervention d'urgence comprend une invitation demandant aux employés et aux visiteurs de transmettre leur plan d'adaptation confidentiel en prévision d'éventuelles situations d'urgence.</p>	<p>Un nouveau guide de préparation aux situations d'urgence à l'intention des employés a été distribué à tous les employés du siège social.</p> <p>Le plan d'intervention d'urgence comprend une invitation demandant aux employés et aux visiteurs de transmettre leur plan d'adaptation confidentiel en prévision d'éventuelles situations d'urgence.</p>
Plans d'adaptation individualisés et documentés	Documenté le cas échéant	Documenté le cas échéant	Documenté le cas échéant	Documenté le cas échéant
Retour au travail	Le cas échéant	Le cas échéant	Le cas échéant	Le cas échéant
Gestion du rendement	Le cas échéant	Le cas échéant	Le cas échéant	Le cas échéant
Perfectionnement et avancement professionnels	Le cas échéant	Le cas échéant	Le cas échéant	Le cas échéant
Réaffectation	Le cas échéant	Le cas échéant	Le cas échéant	Le cas échéant